



Les Archers des 3 Lys et l'USMT Paris 13  
vous invite à participer aux épreuves de sélection du  
**TROPHEE DES MIXTES DE PARIS 2024**

**Tir par équipe en Salle à 18 m**

**Tir par équipe en Extérieur à 30 et 50 m**

(Sous l'égide du comité départemental de paris)

**Salle : le dimanche 3 mars 2024**

**Extérieur : le dimanche 17 mars 2024**

Consignes sanitaires Covid-19 en vigueur le jour du concours

**LIEU :**

**Salle :** Gymnase Raymond Burgard, 241 rue de Vaugirard 75015 PARIS

**Extérieur :** 13 avenue de la Porte de Choisy, 75013 Paris

**PROGRAMME :**

Après-midi Salle 18 m		Matin Extérieur 30 m	Après-midi Extérieur 50m
13h00	Accueil, greffe	9h00	13h00
13h30-14h05	2 volées d'échauffement + Mini-qualif par équipe (5 volées de 4 flèches)	09h30-10h05	13h30-14h05
14h05-14h20	Pause et constitution des poules	10h05-10h20	14h05-14h20
14h20-15h30	3 matchs de poules	10h20-11h30	14h20-15h30
15h30-15h40	Pause et centralisation des résultats	11h30-11h40	15h30-15h40
15h40-16h00	Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule (max 3 barrages)	11h40-12h00	15h40-16h00
	Résultats	12h00-12h15	16h00-16h15
16h15	Pot de l'amitié	12h15	16h15

**INSCRIPTIONS :**

Priorité pour 1 équipe par Club et par catégorie : possibilité d'inscription de plusieurs équipes en précisant l'ordre de priorité des catégories choisies puis au sein de chaque catégorie. Ces équipes seront retenues dans cet ordre, selon les disponibilités.

**Attention : pour le tir extérieur, avec 6 cibles uniquement, les inscriptions sont donc ouvertes à 12 équipes par sessions.**

Faire parvenir le bordereau par mail à [archers.usmt@free.fr](mailto:archers.usmt@free.fr) suivi de votre règlement dès prise en compte de votre inscription à l'ordre de «USMT Paris 13» **avant le 25 février 2024** inclus à l'adresse suivante :

**M.HOENI Jean-François**  
40 avenue Guynemer  
94100 SAINT MAUR

**CATEGORIES OUVERTES ET BLASONS :**

	Salle 18 m	Extérieur
Arc classique Néo-Licenciés (1 <sup>ère</sup> licence prise à partir du 01/09/2022 – toutes catégorie d'âge)	Blason 60 cm	Tir à 30 m - Blason 80 cm
Arc à nu (toutes catégories d'âge)	Blason 60 cm	Tir à 30 m - Blason 80 cm
Arc classiques (toutes catégories d'âge)	Blason 40 cm	Tir à 50 m - Blason 122 cm
Arc à poulies C/J/S1/S2/S3	Blason 40 cm (4 spots)	Tir à 50 m - Blason 122 cm

**OBLIGATION(S) :** Tenue blanche ou de club, chaussures de sport et propres.

**DROITS D'INSCRIPTION :** 15€ par équipes

**RESULTATS :** 3 premiers de chaque catégorie et publications sur le site du comité départemental.

**REGLEMENT :** Cette sélection se tire selon le règlement du Trophée des Mixtes CD75 disponible sur le site du Comité départemental.

**INFORMATIONS ET BUVETTE :** Le bris des flèches dans la ciblerie ne sera pas pris en charge par l'organisateur. Une buvette sera assurée pendant la durée du concours selon les conditions sanitaires en vigueur le jour des épreuves.



# TROPHEE DES MIXTES DE PARIS - 2024

COMPAGNIE / CLUB : \_\_\_\_\_

Nombre d'équipes inscrites : \_\_\_\_\_ Nom du responsable : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**Attention :** seulement 6 cibles disponibles pour l'extérieur (tir en rythme AB-CD), les inscriptions sont donc ouvertes à 12 équipes au maximum par session.

Priorité pour 1 équipe par Club : possibilité d'inscription de plusieurs équipes en précisant l'ordre de priorité des catégories choisies puis au sein de chaque catégorie. Ces équipes seront retenues dans cet ordre, selon les disponibilités.

Merci d'inscrire vos équipes dans l'ordre de vos priorités

Inscriptions à renvoyer avant le 25 février 2024  
par mail à [archers.usmt@free.fr](mailto:archers.usmt@free.fr)

Ordre de priorité d'inscription	Nom	Prénom	N° de licence	Néo licenciés (Ttes cat.)	Arc CL (Ttes cat.)	Arc Poulies (C/J/S)	Arc Nu (Ttes cat.)
1							
2							
3							
4							
5							
6							

Montant des inscriptions à payer : \_\_\_\_\_ x 15€ = \_\_\_\_\_